



## **CITROEN C4**

### ***Tous les modèles pour circulation à gauche Année modèle jusqu'à 06.2008***

#### **Allumage du témoin d'ESP/ABS**

Si le client signale le défaut mentionné ci-dessus, le capteur de position de la pédale de frein peut être en cause. Il peut en outre se produire divers problèmes avec le régulateur de vitesse,

- comme par ex. une défaillance temporaire ou complète du limiteur de vitesse.
- Défaillance temporaire ou complète du régulateur de vitesse
- Mise en service autonome du régulateur de vitesse.

Les feux de stop peuvent de plus également être en panne. Dans de tels cas, l'ancien capteur de position doit être remplacé par la version modifiée. Il faut en plus monter un câble adaptateur. Lors du montage, veiller qu'aucun point de friction ne peut survenir sur le câble.